

Communication du Comité de Direction du GYMSEL
- 11 Mai 2020 -

Adhérentes, adhérents,

Par ce message, je me permets de préciser les décisions prises, à l'unanimité, par les membres du Comité de Direction du GYMSEL en cette fin de Saison.

Le **Comité de Direction** est composé de 13 parents de gyms, adhérents du GYMSEL, et donc concernés par toutes les décisions.

Et pour compléter, ils sont tous des bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

Tout d'abord, la non-reprise des activités nous est imposée par les directives du Gouvernement, de notre Ministère des Sports, de notre Fédération et de nos collectivités partenaires.

Par nous-même, nous pouvons également conclure facilement que notre type d'activité « indoor » ne peut pas être garantie sans risque de contamination du virus entre nos jeunes adhérents. Toutes les mesures conseillées comme le lavage régulier des mains, le port du masque, la désinfection des agrés entre chaque gym, et la distanciation sociale entre les gyms et les entraîneurs nous paraît difficilement réalisable.

La suppression d'activité, durant les semaines de confinement est un imprévisible cas de force majeure. A ce titre, il ne peut faire l'objet d'un remboursement.

D'ailleurs, l'Article 3 de notre **Règlement Intérieur** précise bien qu'aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé.

Pour rappel, la **cotisation** est une participation financière, une contribution volontaire individuelle ou familiale pour abonder avec les autres adhérents, aux ressources propres de l'Association.

En aucun cas, la cotisation ne vaut paiement d'un service. La notion de service est réservée aux établissements privés qui ont logiquement une vocation lucrative, ce qui n'est pas le cas d'une association sportive Loi 1901 comme la nôtre.

Concernant la gestion de nos entraîneurs salariés, le Comité de Direction a pris ses responsabilités d'employeur et a décidé de respecter les termes de leur contrat en maintenant leur rémunération jusqu'à la fin de Saison initialement prévue malgré la baisse d'activité.

Côté Budget 2019-2020 :

La grande majorité de nos **Dépenses** comme les Salaires et les charges associées, les licences FFGym (#15 000€), les débardeurs ou TShirt offerts à nos adhérents (#3 500€), etc...ont été maintenues.

Au niveau **Recettes**, nous avons dut annuler 2 importantes manifestations (Challenge II du 28 Mars 2020 et Gala de Fin de Saison du Samedi 27 Juin)

Au final, nous avons quand même décider de faire un geste financier pour les adhérents qui voudraient se réinscrire pour la Saison prochaine.

10€ ça ne parait peut-être rien individuellement, mais au vu du nombre d'adhérents de ces dernières années, cela fera un budget total de 3 500 à 4 000€ et ce budget sera pris sur les fonds propres du club.

Et nous faisons ce geste sans connaître les directives qui « pourraient » nous être imposées dès la rentrée prochaine comme par exemple une taille de groupe réduite à 10 gyms, ce qui nous limiterait significativement notre nombre d'adhérents.

Les subventions des collectivités pourraient être également réduites et nos sponsors pourraient être plus frileux à nous accompagner au vu des difficultés économiques...

Voilà, nous espérons, par ce courrier, vous avoir éclairci dans nos choix.

En attendant, prenez soin de vous et de votre Famille

Le Comité de Direction du GYMSEL

GYMNAS-
TICQUE
SUD-EST LYONNAIS
18, Rue de la Mairie
69320 Feyzin